

NOTICE SUR LES CHATEAUX D'ARCY SUR CURE.

Celui qui se plaît à admirer les beautés de la nature trouvera des jouissances variées dans le beau vallon de la Cure. Ce vallon aussi fertile que pittoresque, présente le tableau le plus gracieux; c'est particulièrement à Arcy, depuis long-temps connu par ses grottes, que l'on rencontre un site digne d'admiration: placé sur la terrasse du château où les Comtes d'Arcy résidaient, au premier coup d'œil on aperçoit des monts escarpés, des côteaux couverts de vignes, couronnés de bois, des plaines remplies de céréales et des prairies qu'arrose, en serpentant, la rivière de Cure; placé ensuite sur le milieu du pont on voit ressortir, d'un rideau de verdure, ce beau château des Comtes d'Arcy et un peu plus loin, le vieux Castel (ou Châtenay) dont M. le Comte Destut d'Assay est le propriétaire, et qui autrefois était l'habitation d'Antoine Daulnay et d'Elisabeth de Loron (1) ancêtres des Seigneurs d'Arcy.

A l'époque où Henri III roi de France et de Pologne, s'amusait, comme l'a fait Bonaparte à Brienne, à construire des forteresses de neige, le Châtenay fut édifié en 1549, sur la crête d'une montagne qui borde le vallon de la Cure la forme antique de ce vieux château; présente cependant un bâtiment d'une construction simple, au milieu duquel on a flanqué une tour hexagone dont la porte est couronnée par des sculptures représentant la chaste Suzanne, au milieu des deux vieillards; à l'aile droite de ce bâtiment, il existe une tourelle en cul de lampe, qui prouve son antiquité, l'aile gauche qui était sans doute parallèle, a été convertie, en 1785, en un pavillon d'une construction moderne qui sert aujourd'hui de cuisine à ce vieux château. Les bâtiments d'exploitation paraissent être plus anciens; leur origine est assez obscure; l'entrée principale de ce château est un portique cintré décoré de deux colonnes détachées, de l'ordre toscan et de sculptures représentant des monstres ailés.

(1) Elisabeth de Loron était sœur de ce fameux chef de hugenots, Jacques de Loron reconnu, dans l'histoire d'Auxerre, pour avoir pillé les ornements de la cathédrale de cette ville et pour avoir enfoui, dans le jardin de son château de la Maison-Blanche près Crain, la chasse de Saint Germain; ce chef de hugenots avait alors pour servante Claudine Ravier d'Arcy à qui il eut la cruauté de râcler la langue, afin de lui ôter l'usage de la parole et la mettre hors d'état de pouvoir indiquer le lieu où cette chasse avait été cachée, il eut même la barbarie de faire assassiner le maçon qu'il avait employé à la creusée et au comblement du trou où tous les objets pillés furent déposés.

L'ancien château des Comtes d'Arcy avait été construit sur une éminence au nord-ouest du Châtenay, dans le même genre que celui-ci, mais il était plus fortifié, car son entrée était défendue par un pont levis et par de grosses tours garnies de crénaux, dont la plupart sont encore existantes; il fut démoli en 1767 et immédiatement reconstruit dans le genre le plus moderne sous la direction d'un architecte de Paris. Le décès du Comte d'Arcy empêcha la construction d'un des pavillons qui aurait donné à cet édifice une parfaite régularité. Ce château est remarquable non seulement par son élégante architecture, mais encore par sa construction hardie au bord d'une montagne à pic dont le pied est arrosé par la Cure.

Arcy, au seizième siècle, avait cinq seigneuries : Antoine Daulnay était Seigneur du Châtenay ; Edme François Destut D'Assay, aïeul du propriétaire des grottes, était Seigneur du Vaux-Sainte-Marie ; Hector François Daulnay Comte, était Seigneur d'Arcy ; René Daulnay possédait le fort de Digogne (refuge des huguenots) et Samuel Daulnay était Seigneur de Louze.

A cette époque la féodalité subsistait encore, un terrier de 1565, constate que les Seigneurs d'Arcy avaient le privilège de prendre le quinzième des récoltes de leurs vassaux ; ils avaient encore d'autres privilèges, tels que ceux de retrait et de cens, et ils s'étaient arrogé le droit d'exiger à chaque mariage qui avaient lieu, que l'épouse leur apportât une poule et une douzaine de beignets. Ces droits féodaux subsistèrent jusqu'au moment ou la révolution de 1793 brisa ce joug ; jusque-là les habitants d'Arcy avaient été sous la dépendance des Seigneurs, au point qu'en 1767, époque de la reconstruction du château d'Arcy, ils furent assujettis à extraire et charroyer gratuitement toute la pierre de taille employée à sa construction. Les cinq seigneuries d'Arcy furent réduites à deux au dix-septième siècle ; le Châtenay resta jusqu'alors aux descendants d'Edme François Destut D'Assay, et le château du Comte d'Arcy appartint en premier lieu à M. Gabriel-Hector Decullon, en second lieu à M. Alexandre-Jean-Baptiste-Anne-Gabriel Decullon, son fils, en troisième lieu à M. le Vicomte Charles-Henri Devizeaux Derancogne, qui avait épousé une demoiselle Decullon ; enfin en 1833, M. le Comte de la Bourdonnaye de Blossac, ancien pair de France, en fit l'acquisition de M. et M^{me} Derancogne ; il est aujourd'hui habité par lui.

Arcy est à 7 lieues nord-ouest d'Auxerre, 4 lieues sud-est d'Avallon, 6 lieues sud-ouest de Clamecy et à 7 lieues nord-est de Tonnerre ; sa population est de 1441 individus, suivant le recensement fait en 1835 ; son territoire produit du blé, du vin et du bois ; il est renommé par ses grottes qui ont 600 mètres de profondeur, remplies de stalactites de différentes formes (objets de curio-

sité pour le naturaliste) ; leur entrée regarde le midi dans le flanc d'une colline, à 20 mètres de la Cure ; à un quart de lieue, se trouve l'ancienne chaussée romaine, établie par Jules César ; on rencontre à une demi-lieue des grottes, en remontant le vallon de la Cure, sur une montagne en forme de mamelon le fort de Chora (vulgairement appelé Villeauxerre), formant une enceinte dont les murailles et les tours en ruine sont encore faciles à reconnaître.

Le pont d'Arcy avait existé depuis 1304 jusqu'en 1653 ; les habitants d'Arcy furent dans la nécessité de traverser pendant 110 ans la Cure en bateau ; un événement malheureux qui arriva dans cet intervalle au moment d'une crue d'eau extraordinaire, dans laquelle périrent environ soixante personnes qui se rendaient à la célébration d'un mariage, fit ouvrir les yeux à l'autorité, et ce pont fut reconstruit en 1763, sous la direction de M. Paillard aîné, architecte à Clamecy. Les trois arcades qui le composent, sont à plein cintre et d'une solidité telle, qu'il est le seul pont de la Cure, qui n'ait point été réparé : il est vraiment dommage que sa traversée soit trop montueuse ; mais dans la position où il est placé, il eût été difficile de le faire autrement.

BRUAND, *Notaire.*

